

# EDUC'MAG



## ACCUEIL DU MERCREDI

6 h 30 - 18 h 00



# Sommaire



VOTRE APPLI  
**Saint-Espirit**  
DISPONIBLE SUR

Téléchargez sur  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play



TOUT **Saint-Espirit**  
DANS VOTRE POCHE

 Suivez l'actualité municipale et associative

 Recevez les alertes météo

 Consultez l'annuaire de la ville

 Consultez les menus de la cantine



EDUC'MAG - N° 1 JUIN 2023

Directeur de publication :

Fred Michel TIRAULT

Rédaction : Service Communication /  
Direction des Affaires Scolaires

Crédit photos : Ville du Saint-Espirit

Maquette - Impression : AECP 972

Tirage : 500 exemplaires

P.3 / Éditorial du Maire



P.4 / Coup de projecteur sur les dispositifs

P.5 / Modalités d'inscription / Tarifs



P.6-7 Focus sur le plan mercredi  
De quoi s'agit-il ?  
Quand ?  
Pour qui ?

P.8 / Les lieux d'accueil :  
Écoles de Grand Bassin /  
Les oiseaux du paradis



REJOIGNEZ LE GROUPE  
WHATSAPP  
#Actualités Saint-Espirit



# Édito du Maire



Chers parents,

Depuis 2014 la ville du Saint-Esprit s'est inscrite dans une démarche mettant l'éducation des tout-petits, des enfants et des jeunes, au cœur de ses priorités.

Plus que jamais, la Ville a la volonté de proposer les outils et les moyens favorisant l'épanouissement des plus jeunes, en aménageant le temps de l'enfant autour des notions d'éducation globale et d'éducation partagée.

Aussi, **le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** est un cadre de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Son objectif étant de mobiliser toutes les réserves du territoire, afin de garantir la continuité éducative.

**Le Plan Mercredi, issu du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), permet d'offrir aux enfants, des activités riches et variées dans le prolongement du temps scolaire.**

Les activités culturelles, sportives, et celles liées à l'environnement, sont privilégiées et permettent aux enfants de mobiliser, de manière ludique, les connaissances acquises pendant les enseignements.

Le Maire,  
Fred Michel TIRAULT

# Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

**Accueil  
périscolaire**

**Sécurité  
transports**

**Petit déjeuner**

**Aide aux devoirs**

**Répondre à un besoin social,  
à travers la mise en place  
d'un dispositif  
de garde hors temps scolaire,  
de prise en charge éducative  
et de socialisation**

**École ouverte**

**Sécurité  
aux abords  
des écoles**

**Accompagnement  
des petits dans les  
classes**

**CLAS**

**Plan mercredi**

# Modalités d'inscription / Tarifs

## Liste des pièces à fournir

- Une demande d'inscription à renseigner et une fiche sanitaire de liaison, à remplir par le responsable légal, (si l'enfant n'est pas inscrit, en garderie périscolaire, dans le dispositif CLAS, ou dans les ateliers Initia-Sports).
- Une enveloppe dans laquelle vous introduisez :
- La fiche sanitaire de liaison,
- Une copie des feuilles de vaccination du carnet de santé de l'enfant / À défaut, un certificat médical d'attestation de vaccination pour les élèves des écoles primaires,
- Une attestation d'assurance péri et extrascolaire à jour,
- Une copie des cartes de Sécurité Sociale et/ou de mutuelle (ou toute autre couverture sociale),
- Un justificatif du Quotient Familial (QF) du mois d'octobre de l'année précédente.

ENFANTS USAGERS DU PLAN MERCREDI 2020-2023 * (TARIF PLEIN : 19,00€/jr/enfant – DEMI JOURNEE : 9,50€/jr/enfant)							
CONTRIBUTION PARENT Dans le cadre du CLAS	QUOTIENT FAMILIAL à Octobre 2022*	Journée pleine PLAN MERCREDI CAF (€)	PARTICIPATION PARENT	OBSERVATIONS	Demi-journée PLAN MERCREDI CAF (€)	PARTICIPATION PARENT	OBSERVATIONS
50€ Pour l'année	- 500 €	18,00€/jr/enfant	1,00€/jr/enfant	5 présences minimum/ trimestre	9,00€/jr/enfant	0,50€/jr/enfant	5 présences minimum/ trimestre
	501€ à 900€	13,00€/jr/enfant	6,00€/jr/enfant	5 présences minimum/ trimestre	6,50€/jr/enfant	2,50€/jr/enfant	5 présences minimum/ trimestre
	901€ et plus	-	19,00€/jr/enfant	-	-	9,50€/jr/enfant	-

# LE PLAN MERCREDI, C'EST...

## De quoi s'agit-il ?

- Un accueil de loisirs organisé par la Ville du Saint-Esprit :
- Avec des activités ambitieuses : culturelles, artistiques, sportives, manuelles, etc...
- Dans le respect des goûts et du rythme des enfants;
- En dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire.

## Quand ?

Chaque mercredi, à partir de la rentrée 2023, hors vacances scolaires.

## Pour qui ?

Tous les enfants scolarisés de la maternelle au collège.

## Pourquoi ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture, nature,
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi,
- Favoriser l'accès à la culture et au sport,
- Réduire les fractures sociales et territoriales.

## Tous les moyens déployés :

### Un accompagnement de proximité :

- Des services de l'État : éducation, jeunesse et sport, culture,
- Des caisses d'allocations familiales (Caf),
- Des associations partenaires.

### Des financements supplémentaires :

- Majoration de la prestation versée par la Caf aux collectivités,
- Maintien du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour les communes qui restent à quatre jours et demi.

### Un environnement juridique plus clair :

- Un projet éducatif territorial labellisé Plan mercredi pour les accueils répondant aux critères de la charte qualité,
- Des normes d'encadrement adaptées pour les collectivités labellisées.

## La charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires,
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap,
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs,
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

# Le plan mercredi

## Initia-Sports

Dans le cadre du programme Initia-Sports, des séances d'initiation au sport sont organisées tous les mercredis (hors vacances scolaires), à destination des enfants âgés de 6 à 11 ans.

Ils pourront découvrir différentes disciplines : tir à l'arc, golf, football, pétanque, thèque (jeu sportif similaire au baseball), athlétisme, basket-ball, et jeux divers.



## Escrime

Au fil des entraînements d'escrime, votre enfant développera son esprit d'analyse, comme sa concentration, tout en apprenant à canaliser son énergie et à adopter des réflexes.

L'escrime est une discipline aux multiples facettes, qui oblige l'enfant à évoluer mentalement et physiquement. Pendant les combats; il apprendra à respecter son adversaire, ainsi que les règles.

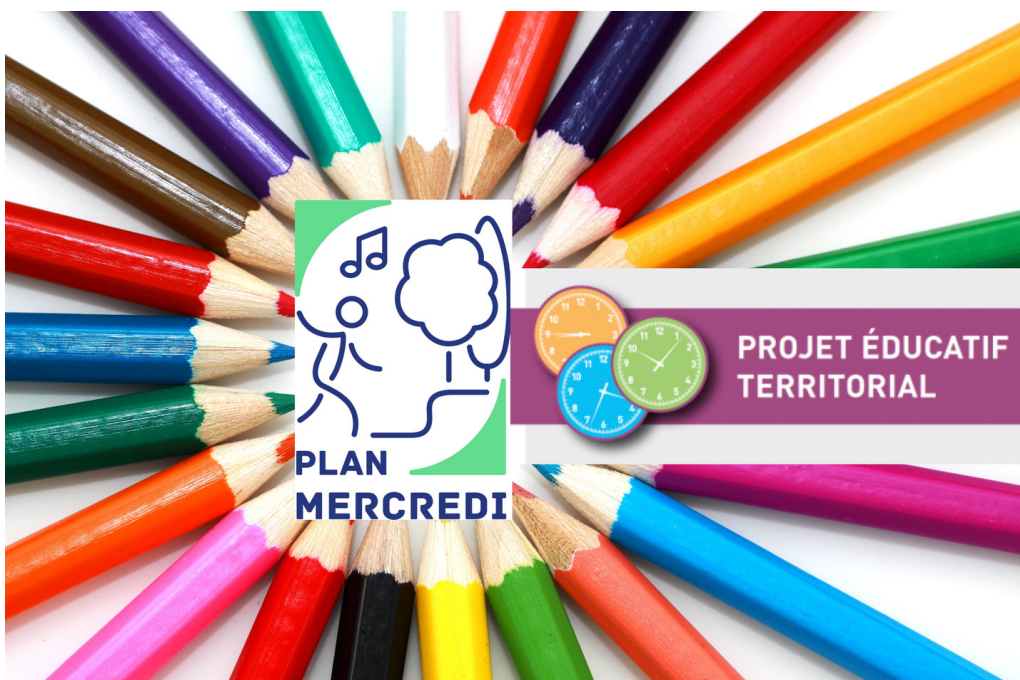


## Culture

Les " Petits champions de la lecture ".

Un véritable bonheur que d'accueillir les petits passionnés de lecture et leur famille sous la houlette de la Délégation à la lecture de l'Académie de Martinique.

Avec la culture, les enfants ont accès à un accueil et un accompagnement personnalisé ainsi qu' un vaste choix en terme d'activités culturelles en tout genre .



École de Grand Bassin

École Les Oiseaux du Paradis

## Animations collectives

Mises en place par l'équipe d'animation de l'accueil du mercredi, ces activités se déroulent sur les sites de la Ville mais aussi dans d'autres communes : Sorties, rencontres, tournois ou ateliers d'initiation, de bons moments d'amusement en perspective !



## Théâtre

Les enfants découvriront les joies du spectacle vivant. L'occasion de développer un certain goût pour les arts de la scène mais aussi de se forger un avis sur le jeu, la mise en scène, les décors... Une immersion dans un monde où tout est possible et imaginable !



# Lieux d'accueil du Plan mercredi



École les Oiseaux du Paradis (Mixte A)  
Rue Jules Ferry-Terres Gueydon  
97270 SAINT-ESPRIT  
Téléphone : 0596 56 66 40



École de Grand Bassin  
Grand Bassin  
97270 SAINT-ESPRIT  
Téléphone : 0596 56 68 53

## Plus d'informations ?

Renseignements et inscriptions

### Bureau périscolaire

0596 77 60 63

Mail : [périscolaire@mairie-saint-esprit.fr](mailto:périscolaire@mairie-saint-esprit.fr)

### Caisse des Ecoles

0596 56 61 65

0596 56 41 48

Mail : [cde@mairie-saint-esprit.fr](mailto:cde@mairie-saint-esprit.fr)

### Bureau Scolaire

0596 77 61 78

[affairescolaires@mairie-saint-esprit.fr](mailto:affairescolaires@mairie-saint-esprit.fr)

---

